

| | |
|----------------------------|------|
| Nombre : | |
| de Conseillers en exercice | 19 |
| de Conseillers présents | 17 |
| de Votants | : 19 |

L'an deux mil vingt et un le 3 du mois de mai ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur Bruno Fabre , Maire . Date de la convocation le 2704/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Patricia BRECHOTTEAU, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Alexandra SICARD, Christian VÉQUAUD, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, Françoise LOIZEAU, Christian AUVOLAT, Joëlle CASSERON, Corinne EMERIT, Aude CHATAIGNÉ

Membres Absents Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Jérémy BARÉ donne pouvoir à Martine JOLLY
Christian AUVOLAT est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

343-21 Convention commune - Office Socio-Éducatif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention à intervenir entre la Commune et l'Office Socio-éducatif de Nalliers.

Cette convention, définit les objectifs et la mise en œuvre des actions menées par l'OSE :

Secteur enfance : Accueil de Loisirs Jacques Prévert

Accueil périscolaire, Accueil extrascolaire, Séjours accessoires, Veillées parents / enfants

Accueil Jeunes La Loco

Accueil les mercredis et samedis après-midi

Accueil sur les Vacances Scolaires, Séjours accessoires l'été, Séjours de vacances et / ou Chantier de Jeunes / Echanges interculturels de jeunes (l'été ou sur les petites vacances), Soirées jeunes

Actions d'autofinancement, Actions de prévention

Secteur Sportif

Ecole de Sports ,Base de Loisirs d'Accueil de Mini séjours

Espace de Vie Social :

Actions Parentalité : conférences, activités parents-enfants, cafés parents

Actions évènementielles : 30 km du marais, exposition

Animation de la vie Locale : Expositions, participation à l'organisation de forum associatifs...

Pistes d'actions nouvelles : Actions de soutien à la vie associative, mise en place d'inter-associatives

Mise à disposition de personnel

Dans le cadre des TAP : animation et coordination

Auprès d'autres associations : Foot-Espoir 85, APEC

En outre elle précise les modalités de la participation financière de la commune :

La Commune contribue financièrement au projet (27 500 €/an).

Le Conseil Municipal est prié de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité:

- ✓ **APPROUVE** la convention qui lui est présentée ;
- ✓ **AUTORISE**, de manière générale, Monsieur Le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .
Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,
Bruno Fabre

